

**Communiqué de presse
du Conseil administratif**

Aux représentant-e-s des médias

3 novembre 2021

**Projet de budget 2022 amendé :
réintroduction des mécanismes salariaux**

A la lumière des nouvelles prévisions fiscales cantonales, le Conseil administratif a procédé aux traditionnels arbitrages budgétaires d'automne. L'Exécutif va notamment proposer au Conseil municipal la réintroduction des mécanismes salariaux du personnel de l'administration municipale et de la petite enfance.

Le Conseil administratif se rendra in corpore à la séance de la Commission des finances qui se tiendra le 9 novembre prochain, afin de présenter le détail des amendements.

Contact

M. Alfonso Gomez, Conseiller administratif, Département des finances, de l'environnement et du logement, en contactant Mme Anna Vaucher, collaboratrice personnelle 022 418 22 40 ou 078 760 97 97 - anna.vaucher@ville-ge.ch